

# FICHE INFO



Construction—Union européenne—Institutions

EUROPE DIRECT  
Strasbourg

## Les symboles de l'Union européenne

L'Union européenne est identifiée par différents symboles :



**Un drapeau :** 12 étoiles dorées sur fond bleu forment un cercle en signe d'union. Le nombre de douze étoiles n'indique pas le nombre de pays membres de l'Union européenne. Il est invariable et symbolise la perfection et la plénitude. L'histoire du drapeau européen remonte à 1955. Le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale chargée de défendre les droits de l'Homme, était alors à la recherche d'un symbole pour le représenter. C'est seulement en 1985 que le drapeau a été adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres comme emblème officiel de la Communauté européenne.



**Un hymne :** « *Ode à la Joie* », prélude du 4ème mouvement de la IXème symphonie de Ludwig van Beethoven. Dès 1972, le Conseil de l'Europe choisit ce thème musical comme hymne. C'est en 1985 que les dirigeants européens décident d'en faire l'hymne officiel de l'UE. Sans paroles, il doit transmettre les idéaux de liberté, de paix et de solidarité que souhaite diffuser l'Europe.



**Une monnaie unique : l'euro.** Ratifié en 1992, le traité de Maastricht propose la mise en place d'une monnaie unique dans l'UE. Les pièces et billets sont introduits au 1er janvier 2002 dans les pays remplissant les conditions requises. L'euro est actuellement la monnaie officielle de 19 des 27 Etats membres de l'Union européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie).



**Une devise :** « *Unie dans la diversité* ». Suite à un concours organisé en 1999 auquel ont participé 80 000 jeunes européens, un grand jury européen, composé d'une personnalité de chaque Etat membre de l'UE, a retenu la devise « Unie dans la diversité ». Elle apparaît officiellement pour la première fois en 2004, dans le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Cette devise illustre la volonté de l'UE de faire en sorte que les différentes cultures, traditions et langues des Européens soient un atout pour le continent.

**Une fête : la « Journée de l'Europe »** est célébrée le 9 mai. Date anniversaire de la Déclaration Schuman, considérée comme « l'acte de naissance » de l'Union européenne, la Journée de l'Europe est aujourd'hui un symbole fort, celui de la paix retrouvée entre des peuples.

Le 9 mai 1950, **Robert Schuman** alors Ministre français des Affaires étrangères, présentait sa proposition relative à une organisation de l'Europe, indispensable au maintien des relations pacifiques.



Robert Schuman affirmait : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait [...] Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe. La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique* ».

La Journée de l'Europe a été instaurée par les dirigeants européens lors du Conseil européen de Milan en juin 1985 et fêtée la première fois en 1986.



Le 9 mai est à la fois une journée d'information et de discussion sur l'Union européenne et une fête populaire au cours de laquelle, dans chaque Etat membre, les citoyens européens célèbrent leurs différentes cultures et leurs traditions.

Activités et festivités organisées à cette occasion permettent de rapprocher l'Europe de ses citoyens et ses peuples entre eux. Chaque année, les institutions européennes, les communes, les associations, les écoles et les citoyens célèbrent le 9 mai par des manifestations variées.

En France, les relais Europe Direct organisent des stands et proposent des documents gratuits sur l'Union européenne. Ils sont également susceptibles d'aider à la préparation de la journée : recherche d'intervenants, conseils pour l'organisation, fourniture de documents...